

Les brèves de la lettre d'Armor



Flash infos n° 9 du 13 juillet 2015



Réunion du comité départemental de lutte contre la fraude (CODAF) des Côtes d'Armor

Suite à l'action des taxis costarmoricains qui ont fait part le 25 juin de leur solidarité avec le mouvement national en manifestant à Saint-Brieuc, une délégation a été reçue en audience à la préfecture, durant laquelle le soutien de l'État aux taxis professionnels a été affirmé.

A la demande du Ministre de l'intérieur, Pierre Lambert a co-présidé avec Alain Le Coz vice-procureur de la République de Saint-Brieuc, le 29 juin 2015, un comité opérationnel départemental de lutte contre la fraude (CODAF) pour convenir des mesures à prendre afin de lutter contre ce phénomène.



Cérémonie de remise de naturalisation

Mardi 7 juillet 2015, Gilles Quénéhervé, directeur de cabinet du préfet des Côtes d'Armor a présidé la 3^{ème} cérémonie de remise des documents d'état civil aux personnes ayant acquis la nationalité française de l'année 2015.

Au cours de celle-ci, 50 personnes originaires de 28 pays différents ont vu leur accession à la nationalité française solennellement et publiquement manifestée.

En 2014, 232 personnes ont été naturalisées dans les Côtes d'Armor.



Signature contrat de ville Saint Brieuc Agglomération

Signature des contrats de ville

La signature des 4 contrats de ville de Lannion Trégor Communauté, Saint-Brieuc Agglomération, Dinan Communauté et Guingamp Communauté marque l'aboutissement d'une année de travail avec les partenaires, les collectivités, les institutions et les habitants. Ces signatures ont donné lieu à quatre cérémonies médiatisées entre le 2 et le 6 juillet 2015. Les signataires ont vu dans ces opérations le résultat d'une démarche partenariale exemplaire pour améliorer le quotidien des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines.

Inspection du restaurant d'un centre de vacances pour mineur



Chaque été en France, près de 3 millions d'enfants et d'adolescents sont accueillis collectivement dans des séjours de vacances, des accueils de loisirs et de scoutisme. En Côtes d'Armor, 299 accueils de loisirs, 306 séjours de vacances, 160 mini-camps et 33 accueils de scoutisme se dérouleront cet été, représentant 14000 mineurs. Les organisateurs (associations, mairies ou comités d'entreprise) sont tenus de proposer un cadre garantissant la sécurité physique et morale des enfants en veillant notamment au respect des dispositions réglementaires. Durant l'été, dans le cadre de l'Opération interministérielle vacances (OIV), les services de l'État (DDCS, DDPP) renforcent et coordonnent leurs contrôles en matière de sécurité et d'hygiène. Pour appuyer l'action des services de l'État, Pierre Lambert, préfet des Côtes d'Armor, a supervisé une opération de contrôle le jeudi 9 juillet 2015 à Tréveneuc.

Prix forum sécurité routière



La fin des examens est, par tradition, propice à l'organisation de soirées festives au cours desquelles la consommation d'alcool et de stupéfiants expose les jeunes à de réels dangers sur la route. En 2008, 4 candidats au baccalauréat avaient perdu la vie dans un accident à l'issue de l'année scolaire. Pour qu'un tel drame ne se reproduise plus, le préfet des Côtes d'Armor, en partenariat avec Groupama Loire Bretagne, les associations « Mélodie les clefs pour la vie » et « Objectif autonomie », le pôle sécurité routière et le service départemental d'incendie et de secours, a organisé un forum de la sécurité routière sur l'esplanade des rosaires le samedi 13 juin afin de dispenser des conseils de bonne conduite aux jeunes.

Durant celui-ci, le public a pu remplir un questionnaire pour tenter de gagner un 1 chèque d'un montant de 500€ et 5 caméras Go pro.

Vendredi 10 juillet 2015 au siège départemental de Groupama, Pierre Lambert, préfet des Côtes d'Armor, et Jean-Yves Le Diouron, vice-président de la fédération départementale de Groupama Loire Bretagne ont remis les prix aux gagnants.



Tour de France

Samedi 11 juillet 2015, sur le site d'arrivée de l'étape à Mûr de Bretagne les pôles Sécurité routière des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine ont animé un stand pour sensibiliser le public au partage de la route entre automobilistes et deux roues. Plusieurs centaines de personnes ont visité le stand et participé au jeu concours permettant de remporter de nombreux lots, tels que le maillot de la sécurité routière.

Directeur de publication : Pierre Lambert, préfet des Côtes d'Armor
avec la collaboration de Gilles Quénéhervé, sous-préfet, directeur de cabinet
du service départemental de la communication interministérielle (SDCI), Frédéric Maignan